

Revue de presse 2024

1. Midi Libre et L'indépendant 21 avril 2024
2. France Bleu Hérault 19 avril 2024
3. **Midi Libre** 24 mars 2024
4. La Marseillaise 8 mars 2024
5. Midi Libre 10 mars 2024
6. Midi Libre 8 mars 2024
7. Midi Libre 7 mars 2024
8. ID Métiers Février 2024

Cela fait quatre-vingts ans que les femmes ont le droit de vote. Durement obtenu après plusieurs décennies de lutte, il est l'un des droits fondamentaux pour lesquels la France fut loin d'être une pionnière, mais le pays des Lumières exauçait enfin le rêve d'un suffrage réellement universel. Pourtant, les femmes s'abstiennent davantage de voter, un problème qui pourrait s'expliquer par un manque de représentativité.



LE CHIFFRE 96

C'est le nombre d'années qui ont séparé l'obtention du droit de vote des hommes de celui des femmes en France, en avant-dernière position devant la Hongrie, 127 ans d'écart. Le premier pays européen à avoir accepté les femmes devant les urnes est la Finlande, en 1906, en même temps que les hommes, avant le Danemark. À partir de 1914, les Français renoncèrent au combat pour le vote des femmes, dans un effort "d'union sacrée". Il faudra attendre la fin de la guerre pour relancer le débat.

Le droit de vote des femmes fête ses 80 ans : pourquoi votent-elles moins ?

SOCIÉTÉ

Les femmes votent moins que les hommes, qu'il s'agisse d'élections municipales, législatives ou présidentielles. Ainsi, en 2022, 60 % des abstentionnistes étaient de sexe féminin.

Élise Do Marcolino edomarcolino@midi Libre.com

À quelques semaines des européennes, il n'a jamais été aussi important de rappeler que ce droit, rudement acquis, fait l'objet d'enjeux majeurs de représentativité pour les femmes. Reste à comprendre pour quelles raisons elles s'abstiennent. Lors de la dernière élection présidentielle, 7 millions d'électrices manquaient à l'appel, contre 5 millions d'électeurs, notent BVA et Ousss-France.

Comme tous les droits, le vote est facultatif. En 2022, 20 % des femmes ont voté, contre 29 % des hommes, pose l'Insee. Mais les plus jeunes inversent la tendance. Car l'abstention systématique est en hausse chez les hommes de 18 à 29 ans. En revanche, au-delà de 80 ans, alors même qu'elles sont les héritières directes des suffragettes, les femmes participent moins.

La question de la « conscience politique » des femmes est à ap-

préhender dans son ensemble, note Emmanuelle Renugoat, chercheuse en sciences politiques à l'Université Montpellier. « Ce n'est pas que le jour du vote que ça se joue. Les représentants politiques sont-ils éloignés de leurs conditions sociales ? Quel temps de parole donne-t-on aux femmes en politique ? Quelles places ont-elles dans les milieux militants ? Qui sont les chefs de parti ? »

La question ne serait pas tant celle de la politisation des femmes que celle de la place que la politique veut bien leur donner. prennent et les défendent, s'abstiendraient de voter. « Il faut mettre en avant des récits inspirants », note le coprésident de l'ONG À Vote, Dorian Dreuil, « afin de donner l'exemple d'un engagement politique ». Alors que 90 % des pays du monde sont dirigés par des hommes, sans doute manque-t-il aux femmes des figures qui incarnent les problématiques qu'elles affrontent et qui luttent pour leurs intérêts.

« Les femmes ne se sentent pas représentées en politique, elles ne se sentent pas concernées », appuie Geneviève Tapié. Par



60 % des abstentionnistes étaient des femmes, lors des présidentielle et législatives 2022. STEVE GRANITZ

ailleurs, l'abstentionnisme est lié au contexte socio-économique des électeurs. Or, les femmes sont légèrement plus précaires que les hommes et moins disponibles, car souvent chargées de s'occuper des enfants. Ainsi, note Dorian Dreuil, quand arrive un dimanche électoral, entre 8 h et 20 h tapantes, il est parfois plus difficile pour elles de se rendre aux urnes.

L'accès au bureau de vote Organiser des élections sur plusieurs jours, à distance, anticipées... permettrait de lutter contre l'abstentionnisme des

femmes, mais sans doute aussi dans son ensemble. Sans parler de la « mal inscription » sur les listes électorales, qui éloigne les électeurs des bureaux de vote. « Si vous êtes une mère célibataire, dont le bureau de vote est à 20 kilomètres de chez vous, le coût du vote est plus important. » Les femmes occupent des métiers plus précaires, disposent donc de ressources inférieures à celles des hommes, pâtissent davantage d'aléas électoraux.

« Le droit de vote est comme tous les droits. Quand on ne favorise pas son accès, il est peu utilisé. »

Enseigner l'histoire d'un droit très récent

Professeure d'histoire-géographie et enseignement moral et civique (EMC) en Occitanie, Laura Friti observe que la conscience politique des élèves varie beaucoup en fonction de leur âge. Qu'il s'agisse de collégiens ou de lycéens, « une partie a conscience des inégalités entre les hommes et les femmes et, surtout, qu'il y en a toujours eu ». Pour l'enseignante, les cours qui abordent le droit de vote des femmes, à travers l'histoire du suffrage universel et de la démocratie, sont l'occasion d'ouvrir le dialogue sur les élections. « Pour les élèves de quatrième, par exemple, ce droit semble acquis, même s'ils voient bien que l'histoire alterne entre marche avant et marche arrière. » Chez les jeunes, l'égalité sociale compte. Ils sont nombreux à lutter contre les discriminations sexistes. Pour la professeure, ces cours servent aussi à apprendre aux jeunes à penser par eux-mêmes, afin que, par extension, ils se fassent confiance devant les urnes.

L'ÉDITO DE ÉRIC MARTY Secrétaire général de la rédaction. Toutes aux urnes. Quatre-vingts ans plus tard, le fait que des femmes votent apparaît heureusement comme un non-événement. Pourtant, qu'une moitié de la société ait attendu pendant près d'un siècle que la moitié "dominante" daigne lui accorder cette liberté fait froid dans le dos. Quelles sont donc ces Lumières qui ont mis si longtemps à s'allumer pour qu'on ait pu considérer que cette faculté d'exercer son droit de citoyenne soit reléguée au rang d'accessoire ? L'égalité est désormais devant les urnes. Elle doit encore se bâtir au sein des appareils politiques, des propositions, des thèmes abordés et des politiques développées. Ce serait, entre autres, ce dernier axe qui expliquerait la faible participation des femmes aux élections. On le comprend assez aisément tant les débats "politiques" tournent souvent à la guéguerre politicienne, éloignée des "basses" préoccupations du quotidien. Outre de rappeler le chemin parcouru, l'anniversaire du droit de vote des femmes a aussi ce mérite : interroger sur la manière de ramener la société, et plus seulement les femmes, vers l'isolet. C'est urgent.

En région, 20 % des maires sont des femmes « Le reste du chemin à parcourir ». Françoise Laurent-Perrigot. « J'ai été inspirée par des femmes en politique. Comme Simone Veil, Gisèle Halimi », raconte Pascale Fortunat-Deschamps. « Le reste du travail » À Foix, en Ariège, Marine Bordes est la première maire de la ville. Pour elle, la représentation des femmes en politique est un cercle vertueux d'exemplarité : « J'ai été éduquée dans l'universalisme. Les femmes de ma famille avaient des responsabilités associatives, politiques, sociales. Ma grand-mère est née en 1912, elle s'appelait Jeanne Nayrou. Elle était maire d'un petit village, Suc-et-Sentenac, en Ariège. Quelques années après, sa fille, ma tante, a été éche maire et mon autre tante est devenue maire après sa mort. Ces femmes-là avaient l'intérêt général chevillé au corps. Quand on a cette éducation, on s'autorise l'idée d'aller sur cette voie. Les lois sur la parité ont permis d'apporter de la mixité dans les espaces où les décisions sont prises. « Il faudrait qu'on arrive à se dire : "Que ce soit des femmes ou des hommes, c'est pareil", sans qu'on n'en est pas là », déplore la maire de Foix. Parité, oui. Quotas absolus, non. « On ne peut pas surévaluer une femme au présent quoiqu'elle soit une femme, comme on ne peut pas la sous-évaluer. On part de loin et il reste du travail à faire. » Pour Emmanuelle Gazel, première maire de Millau, « même si les choses évoluent, il reste encore du chemin à parcourir pour arriver à l'égalité. Les barrières psychologiques peuvent se mettre les jeunes filles sont un frein. Il faut des images... Même s'il y a de plus en plus de femmes en politique, il y en a moins que d'hommes ». Ce dimanche, nous félicitons les 80 ans du droit de vote des femmes, en France : « C'est en se rappelant ces grandes dates de l'histoire que les choses évoluent. On mesure le chemin parcouru et le chemin qui reste à faire. »

Témoignages

RENDEZ-VOUS D'ACTUALITÉS

80 ans du droit de vote des femmes : Geneviève Tapié, présidente de l'Observatoire de la parité en Occitanie

▶ Écouter (08 min)

Diffusion du 19 avril 2024

À retrouver dans l'émission



L'INVITÉ DU 7/8

Du lundi au vendredi à 7h45

De France Bleu Hérault

France Bleu Hérault



Hérault

De France Bleu Hérault, Anne Pinczon du Sel

Vendredi 19 avril 2024 à 7:45 - Mis à jour le vendredi 19 avril 2024 à 9:56

Par France Bleu Hérault



Le 21 avril 1944, les femmes françaises obtenaient à la fois le droit de voter mais aussi de se présenter aux élections. 80 ans plus tard, la parité est encore loin d'être atteinte, malgré des chiffres en progression.



France Bleu Hérault

L'invité du 7/8

-10s

+10s

x1



Une femme mettant un bulletin dans une urne (photo d'illustration) © Getty - selimaksan

"80 ans du droit de vote des femmes ... et après ?" c'est l'intitulé d'une conférence à Vendargues ce weekend à laquelle participe notamment Geneviève Tapié présidente de l'Observatoire de la parité en Occitanie.

Parce que si la loi sur la parité a fait avancer les choses depuis 2000, la parité est encore loin d'être atteinte. 19% des maires de France seulement sont des femmes, un tiers des présidents de Région sont des présidentes. Geneviève Tapié, présidente de l'Observatoire de la parité en Occitanie estime qu'il "faut encore légiférer pour que les femmes puissent accéder aux plus hauts postes en politique."



France Bleu Hérault
France Bleu



Anne Pinczon du Sel
France Bleu



Épisodes

Tous les épisodes



France Bleu Hérault

L'invité du 7/8

x1

« Des assises pour le droit de la mer et les solidarités maritimes »

L'Occitanie est une terre de tolérance, parce que terre de passage et d'accueil, terre largement ouverte sur la Méditerranée, fortifiée par ses influences, ensemenée par les peuples qui ont pris pied dans ses ports antiques. L'Occitanie ne peut donc supporter que cette mer civilisatrice soit aujourd'hui, aux frontières de l'Europe, devenue la route migratoire la plus mortelle au monde, théâtre d'une insupportable barbarie. Cette barbarie, le Parlement de la mer d'Occitanie-Méditerranée l'a dénoncée dans une déclaration adoptée par son bureau le 7 juillet 2023 ; la Région la dénonce en apportant, depuis 2017, un soutien moral et financier à SOS Méditerranée, association citoyenne de sauvetage en mer. Nous la dénoncerons ensemble jeudi 17 octobre prochain lors des premières assises en région du droit de la mer et des solidarités maritimes.

Les chiffres des naufrages à répétition sont terrifiants. Il faut inlassablement les rappeler : plus 29 000 décès estimés en Méditerranée depuis 2014, dont près de 23 000 dans la partie centrale, entre les côtes libyennes et tunisiennes et celles, européennes, de Malte et de l'Italie, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Loin de s'améliorer, la situation ne fait que se dégrader. L'année 2023 a été la plus meurtrière en Méditerranée depuis 2017 avec 3 129 décès décomptés ; 2 500 sur l'axe central. Il y a un an, le 26 février, un bateau, avec sans doute 200 passagers à bord, s'abîmait sur les récifs du Cutro, près de Crotone, en Calabre. 81 per-

sonnes survécurent mais l'on récupéra 94 corps, dont ceux de 35 enfants. Il y aura un an le 14 juin, un navire de pêche, l'*Adriana*, parti de Libye avec 750 passagers, sombra au large de Pylos dans le Péloponnèse. Seuls 104 d'entre eux survécurent.

Si 2023 a été terriblement meurtrière, elle a également été l'année où les ONG qui font face aux drames méditerranéens ont été le plus entravées dans leurs opérations. En 2023, année de tous les dangers, l'*Ocean Viking*, navire ambulance de l'ONG SOS Méditerranée, a été tenu éloigné pendant plus de 60 jours des zones de naufrage. Il a parcouru 26 800

« L'Occitanie ne peut supporter que cette mer civilisatrice soit aujourd'hui devenue la route migratoire la plus mortelle au monde, théâtre d'une insupportable barbarie »

kilomètres inutiles et dépensé 650 000 € de frais de carburant supplémentaires. Entre le temps passé en navigation de transit vers des ports lointains et les détentions administratives pour des raisons futiles voire arbitraires, les décisions des autorités italiennes ont, en 2023, paralysé les navires humanitaires pendant l'équivalent de plus de 600 jours d'opération. Dans le même temps, les gardes-côtes libyens, financés et formés sur fonds communautaires, ont intercepté près de 17 000 per-

sonnes, les renvoyant de force vers le pays qu'elles tentaient de fuir, vers des centres de détention où l'extrême violence est quotidienne. Ces mêmes gardes-côtes n'hésitent pas à faire usage des armes pour dissuader les ONG d'intervenir, les migrants de fuir l'enfer.

Est-ce là l'Europe que nous voulons ? L'Europe que nous voulons est une Europe fraternelle et solidaire. L'Europe que nous voulons respecte le droit au sauvetage, un droit universel et inconditionnel. Un droit qui prévaut sur toute autre considération, notamment de politique migratoire. Les premières assises en région du droit de la mer et des solidarités maritimes qui réuniront à Montpellier, autour de grands témoins, juristes et universitaires, marins et spécialistes de géopolitique, représentants d'organismes internationaux et d'ONG, auront pour ambition de mettre les drames des naufrages au centre des préoccupations. Elles le feront au moment où les institutions communautaires issues des élections se mettront en place, comme pour les rappeler à leur devoir, à cette impérieuse nécessité de mettre fin au chaos humanitaire en Méditerranée. Il en va de notre dignité d'Européens.

Didier Codorniu
Président du Parlement de la mer Occitanie-Méditerranée, premier vice-président de la Région Occitanie.
Geneviève Tapié
Vice-présidente du Parlement de la mer
Jean-Pierre Lacan
Vice-président du Parlement de la mer

Midi Libre - DIMANCHE 24 MARS 2024

LE DOSSIER du dimanche



Pour le gardien de l'éthique et de l'âme d'Escale à Sète, les voiliers vedettes permettent de faire connaître tous les autres navires. PHOTO VAN PHE

Défendre le patrimoine et l'éthique

RENCONTRE

Raymond Dublanc, coprésident d'Escale à Sète, est le gardien du temple des festivités.

« Les hamburgers en forme de sardine, ça ne marche pas ! Notre âme n'a pas changé », sourit Raymond Dublanc, casquette de marin, anneau à l'oreille façon Corto Maltese, et bouc gris et blanc traînant ses 75 printemps. Si Escale à Sète réussit à brasser des centaines de milliers de personnes sans tomber dans les travers d'un mercantilisme échevêlé, ni revêtir les apparences d'une superproduction hollywoodienne, elle le doit à son gardien du temple. « C'est pas mal pour un mécréant », rigole-t-il. Présent depuis le début de l'aventure en 2010, co-président de cette célébration bisannuelle du maritime, l'ancien marin veille au grain. Dans son atelier plein de vie où s'affichent des maquettes de bateaux ou des photos

d'océan, le septuagénaire montre la charte qui avait été rédigée dès la troisième édition d'Escale, « pour préserver et garantir la qualité et l'authenticité des rassemblements des voiliers de tradition, des exposants et des groupes de musique », y est-il écrit. C'est d'abord le patrimoine qui est préservé et mis en valeur par la présence des têtes d'affiche comme le trois-mâts Belem. « Les grands bateaux qui font rêver permettent d'attirer l'œil sur les navires des pêcheurs, des lauteurs du port, des dockers et autres corps de métier », défend Raymond Dublanc. Ici, ce n'est pas Pirates des Caraïbes, il n'y a pas Johnny Depp mais des marins qui ne manquent pas de richesse. « Et puis, nous faisons des ateliers pour rendre le public acteur, on travaille le bois, le cordage,

poursuit celui qui a été ouvrier charpentier marin pendant quarante ans. L'idée est également de ne pas courir après le gigantisme, sachant que, déjà, 500 000 visiteurs sont espérés. « Il faut rester vigilant pour ne pas s'éparpiller, faire mieux, oui, mais pas plus... Plus de bateaux, ça ne sert à rien », dit-il.

« Ici, ce n'est pas Pirates des Caraïbes, il n'y a pas Johnny Depp mais des marins qui ne manquent pas de richesse »
RAYMOND DUBLANC

Surveillés de près également, les anachronismes « et arrangements fâcheux » sur les navires. La restauration ou la réplique doit être digne de ce nom : « Tu ne res-

taures pas une chapelle romane avec du Placoplatre », illustre Raymond Dublanc. Le tri est également impitoyable sur les propositions culturelles. Une compagnie théâtrale qui veut jouer la pénibilité des marins ? C'est niet. « On préfère faire parler des pêcheurs plutôt que quelqu'un qui ne s'est jamais retourné un orlog », cingle-t-il. Un salon de la BD ? Oui, mais uniquement avec la thématique maritime. La musique si présente ? Le président Wolfgang Idri, haut-boïste, supervise les groupes et chanteurs marins. « L'exemple type, c'est Brassens, il n'a aucun lien avec le maritime », rappelle le gardien de l'éthique. Tout aussi intruséant sur les nouritures proposées, forcément de la mer, comme ce chel gustatif annoncé entre pêcheurs d'anguilles catalanes et corsés. « Voilà, c'est tout ça la charte, les gens doivent s'y plier, signer et cochon qui s'en fiche ! », prévient le septuagénaire en s'escaiffant.
Yanick Philippinot

L'association SOS Méditerranée, qui sauve les réfugiés naufragés en mer, mobilisé pendant Escale à Sète.

La primordiale solidarité des gens de mer

Escale à Sète ne prendrait pas tout son sens si l'événement n'évoquait pas aussi la solidarité des gens de mer. Surtout à l'heure où les colosses migratoires, notamment entre la Libye et l'Italie, continuent de transformer la Méditerranée en cimetière. Aussi, l'association citoyenne SOS Méditerranée, qui se mobilise au quotidien pour porter secours aux réfugiés en mer, comme le droit maritime l'impose, sera une nouvelle fois présente à Escale à Sète. Les 100 bénévoles de l'antenne Hérault se relaieront sur le stand dédié pendant les sept jours de l'événement pour détailler ces missions humanitaires (*). Par ailleurs, une exposition de 15 panneaux photos permettra de mieux comprendre leur travail d'assistance.

Des assises du droit de la mer à venir

Avec, en point d'orgue, la journée du samedi 30 mars, dédiée à cette thématique de la solidarité des gens de mer, où sera présente, notamment, la directrice générale et cofondatrice de SOS Méditerranée, Sophie Beau pour des échanges (à la Géode quai du Maroc, 9 h-11 h). En interaction avec le parlement de la mer et la Région Occitanie, qui soutient moralement et financièrement l'ONG, Escale à Sète sera aussi l'occasion d'évoquer le lancement des premières assises en région du droit de la mer qui doivent se dérouler le 17 octobre prochain à Montpellier. Et une tribune du parlement de la solidarité, qui du Maroc, du 26 mars au 1^{er} avril.

SOS Méditerranée est entravée par les autorités italiennes

Car la situation actuelle en Méditerranée est catastrophique : à ces terribles drames humains se greffe la difficulté pour les ONG présentes sur zone d'exercer leur droit de secours. Elles sont entravées par les autorités italiennes. SOS Méditerranée a ainsi été tenu éloigné plus de 60 jours des zones de naufrage tout en parcourant « 2 800 km inutiles et dépensé 650 000 € de frais de carburant supplémentaires ». À cela s'ajoutent les décisions arbitraires de détention administrative des navires humanitaires qui ont subi quelque 600 jours de paralysie sans pouvoir sauver les naufragés de ces embarcations de fortune.

Yan. Phi.

* (*) SOS Méditerranée, l'escale de la solidarité, quai du Maroc, du 26 mars au 1^{er} avril.

Un vide juridique autour de la maternité des élues

Léonore Moncond'huy, maire EELV de Poitiers, s'apprête à prendre un congé maternité de deux mois durant lequel son indemnité de fonction sera suspendue. Un vide juridique auquel il faut remédier au plus vite, réagit l'Observatoire de la parité d'Occitanie.

Pas facile d'être maire quand on s'apprête à être mère... La situation peut paraître incroyable. La maire de Poitiers, Léonore Moncond'huy, va prendre un congé maternité de deux mois à partir de la mi-mars. Or, cette disposition n'est tout simplement pas prévue par la loi pour les élues.

Conséquence : la maire écologiste de cette ville de 88 000 habitants a dû « bricoler », selon ses termes, pour se faire remplacer et va perdre en salaire puisqu'elle ne touchera plus ses indemnités de fonction. « Puisque mon indemnité est une indemnité de fonction, on considère que comme je ne suis plus en fonction, je la perds », a-t-

elle expliqué au *Monde*. Léonore Moncond'huy, qui a cessé toute activité professionnelle pour se consacrer à son mandat, touchera certes des indemnités journalières de la CPAM. Mais à l'heure actuelle, contrairement à ce qui se fait dans le secteur privé où l'employeur complète pour garantir le maintien du salaire, la loi ne prévoit pas que les collectivités locales compensent la différence entre le montant des indemnités journalières versées par l'Assurance maladie et le montant de l'indemnité d'élue.

« C'est pas possible ! », s'insurge Geneviève Tapié. « Si on veut que des jeunes femmes accèdent aux responsabilités au plus haut niveau en politique, il faut légiférer là-dessus. Il faut leur permettre d'occuper des responsabilités en ayant la garantie qu'elles pourront continuer à exercer leur fonction sans perte de droits ni de salaire », insiste la présidente de l'Observatoire de la parité d'Occitanie.

« Pendant très longtemps, la question ne s'est pas posée parce que jamais une femme élue n'aurait eu « l'outrecuidance » de tomber enceinte pendant son mandat », commente Geneviève

Tapié. Cela fait désormais 80 ans que les femmes sont éligibles en France et les femmes élues, notamment à la tête d'exécutifs locaux, sont plus nombreuses (outre des femmes maires, la région Occitanie se distingue par une présidente à sa tête et cinq présidentes de Départements), mais aussi plus jeunes. Pourtant, un vide juridique archaïque persiste autour de la question de la maternité de ces élues.

Une volonté de légiférer

Interpellée par la maire de Poitiers, qui « revendique (...) le même droit que tout le monde » et « souhaite pouvoir profiter de cette période dans un cadre juridique sécurisant », la ministre chargée des Collectivités territoriales, Dominique Faure, a fait part de sa volonté de modifier la loi « pour permettre

aux exécutifs locaux de bénéficier de leurs droits aux congés dans les mêmes conditions que tout un chacun ».

Cette question devrait être abordée à l'occasion de prochains débats parlementaires autour de la création d'un statut des élus locaux plus attractif. Une proposition de loi a été déposée à l'Assemblée par la députée Renaissance Violette Spillebout et le député communiste Sébastien Jumel, sans date d'examen à ce stade.

« C'est une très bonne nouvelle, il faut légiférer. Mais il faudra ensuite être sûr que la loi soit appliquée », insiste Geneviève Tapié. « On a beaucoup légiféré, et depuis longtemps, sur le congé maternité dans l'entreprise. Pourtant les mentalités font que certains employeurs continuent, bien que ce soit sanctionné par la loi, à

infliger aux femmes le soupçon de la maternité en essayant sournoisement de leur faire dire, dans des entretiens d'embauche, si elles attendent un enfant ou pas, par exemple. Et quand elles reviennent de congé maternité, parfois, elles sont mal accueillies. On leur fait par exemple le grief que c'était bien long... », rapporte la présidente de l'Observatoire régional de la parité. « Le monde politique et le monde de l'entreprise ont été organisés par des hommes, pour des hommes. Et ça continue, parce que les femmes sont en minorité aux postes de commandement, parce qu'elles connaissent un ralentissement de leur carrière au moment où elles ont leurs enfants et qu'on ne leur donne pas la capacité d'avancer. Il faut mettre les pieds dans le plat. »

Amélie Goursaud

« La féminisation des métiers de la mer, priorité absolue »

La Fédération de rugby ? « J'y pense »

DIDIER CODORNIU

Le premier vice-président de la Région, président du Parlement de la mer et maire de Gruissan évoque les enjeux maritimes : la transition énergétique comme les filières en difficulté.

Yanick Philipponnat
yphilponnat@midilibre.com

La région a investi 29 M€ dans sa nouvelle drague, arrivée à Sète mardi, avec quelle ambition ?

En 2025, elle roulera à l'hydrogène, c'est unique au monde : avec une telle technologie, il y a le risque de prendre un peu de retard, là nous attendons juste les autorisations. Mais elle fonctionne, pour des actions de dragage dans nos ports, afin d'entretenir la profondeur et permettre aux gros bateaux d'entrer et de sortir. Avec les problèmes du réchauffement climatique et de l'érosion qui s'accroît, des plages ont également besoin de recharger du sable, surtout dans l'Hérault et les PO, où nous avons des communes en difficulté.

Les ports régionaux de Sète-Frontignan et Port-la-Nouvelle sont en pleine mutation énergétique.

La transition écologique des ports, c'est une mesure phare, qui avait été annoncée par la présidente Delga. À Sète, nous avons fini l'électrification des quais, ce qui permet de lutter

contre les pollutions des gros navires en termes de particules de soufre et de CO₂. Le quai lourd et les digues sont aussi terminés à Port-la-Nouvelle, ce que la région a investi 230 M€.

Vous soutenez l'éolien en mer : où en sont les deux projets de ferme expérimentale au large de l'Aude et des P-O ?

Il y a un petit retard de six mois sur les fermes pilotes, qui vont commencer le jour fin 2024 ou début 2025. Mais trois flotteurs sont en cours de construction à Port-la-Nouvelle, ce sont des structures très impressionnantes. Ensuite, en juin, sera désigné le lauréat pour les fermes commerciales, à l'horizon 2031-2032.

La commission nationale du débat public a lancé jusqu'à fin avril. La mer en débat, que vous soutenez en Occitanie. Qu'en ressort-il ?

Les discussions portent sur le trait de côte ou la biodiversité, mais le débat, ce sont les éolennes, pour savoir si elles seront proches du rivage. Certains disent : « À Saint-Nazaire, on les voit du bord », mais là-bas, elles sont à 12 km. Nous, on sera à 20 km, on les devinera légèrement.



Didier Codorniu, mercredi, lors du conseil d'administration du port régional Sète-Frontignan.

MICHAËL ESCOFFIER/BAUHAUS

ment. Et nous serons sur du flottant, pas sur des flotteurs ancrés, donc avec moins d'impact. Les fermes industrielles représenteront d'abord 10 % de l'énergie d'Occitanie. Notre ambition, c'est le mix énergétique, entre le nucléaire, le vent et la fabrication d'hydrogène vert. Certains disent que c'est coûteux, mais quand on passera en 2030 à 500 MW, nous produirons 30 à 40 % de l'énergie d'Occitanie.

La pêche traverse une crise sans précédent, comment l'aider ?

Le contrat de filière "pêche"

sera signé fin juin avec le gouvernement. L'enjeu, c'est une pêche durable avec une évolution des armements et une meilleure connaissance des espèces. Nous allons aussi monter un armement coopératif avec les pêcheurs qui acceptent d'y entrer et réfléchir comment, demain, où il y aura moins d'activité, on pourra les diriger vers l'éolien en mer pour amener une source de revenu supplémentaire. Les flotteurs vont amener une vie halieutique que l'on ne soupçonne pas, ils pourront aussi amener les professionnels vers la maintenance, etc.

Pourquoi lancer un autre contrat de filière avec les industries nautiques ?

Avec la vice-présidente de la Fédération des industries nautiques, Colette Certoux, nous allons signer ce contrat le 3 avril à La Grande-Motte. L'idée, c'est l'attractivité des métiers, car la filière a besoin de bras. Il faut susciter des vocations, les jeunes sont intéressés par les métiers de l'économie bleue, la ferronnerie, l'ingénierie, etc. À noter aussi que le rectorat va mettre en place l'Académie de la mer, une structure qui va s'appuyer sur les campus existants, l'université, les lycées, et mobilisera les jeunes sur ces métiers manquant de main-d'œuvre.

Le Parlement de la mer a fêté ses six ans, quelles sont désormais vos priorités ?

La féminisation des métiers de l'économie bleue, c'est une priorité absolue. Par exemple, nous mobilisons nos ports de commerce pour voir comment l'on peut recruter les grutiers : nous avons une dizaine de candidatures alors que nous n'en avions aucune jusqu'à présent. Le parlement a également d'autres rendez-vous, comme l'accessibilité des ports de plaisance et des pratiques sportives du littoral au niveau du handicap ; finvinaire des cales de mise à l'eau privatisées, car il y a moins d'espace pour les gens ; et le rendez-vous important des premières assises nationales du droit de la mer, le 17 octobre à Montpellier, avec SOS Méditerranée.

L'ex-international Didier Codorniu va-t-il se présenter à présidence de la Fédération française de rugby à l'automne ? Il répond à Midi Libre. « J'y pense, je suis en pleine réflexion, je consulte, je réfléchis et je prends le temps pour ne pas tout mélanger, avant de prendre ma décision. Pour cela, j'ai besoin de bien comprendre les enjeux. Je suis passionné par le rugby, c'est ma culture, ma vie, j'ai toujours été bercé par ce sport. Mon expérience professionnelle, politique, ma connaissance du rugby me permettent de pouvoir penser à me projeter. Mais pour l'instant ce n'est pas d'actualité. À la fédération, je suis dans la commission des anciens internationaux et je prends beaucoup de plaisir. » Mais au cas où tout se déclencherait, renoncera-t-il à ses mandats ? « Tout est compatible, je suis en capacité de mener plusieurs responsabilités, ce que je fais aujourd'hui. Je suis premier vice-président de la Région, président du Parlement de la mer, maire de Gruissan. Le rythme est effréné, mais ça correspond à mon tempérament et il y a toujours une temporalité. Ce qui est important sur tous ces sujets, ce sont les équipes qui m'accompagnent, j'ai toujours joué collectif dans tout ce que j'entreprends. Cette réflexion est donc aussi collective, répond-il. Il y a des priorités : mener mes mandats à terme avec une obligation d'accompagnement et de résultat en ce qui concerne mon poste de vice-président auprès de Carole Delga. Et puis il y a la priorité locale, ma commune, Gruissan, depuis vingt-deux ans que je suis maire. J'ai 66 ans, en pleine forme physiquement. Sur Gruissan, je me prépare à accompagner mon équipe pour les prochaines élections. »

Le Salon de l'agriculture, « rituel » pour les politiques

RENDEZ-VOUS

Omniprésents lors de la rencontre avec le monde viticole et la ruralité, les politiques ont phagocyté cette 60^e édition. Au point que les organisateurs songent désormais à « repenser leur accueil ».

Yannick Povillon
ypovillon@midilibre.com

Des maires par centaines, des présidents et des élus départementaux venus de toute la France, des cohortes d'élus régionaux, de très nombreux parlementaires, derrière leurs leaders de parti ou au contact des producteurs de leur circonscription, et puis l'élite de la politique nationale... Au Salon de l'agriculture (SIA), il faut être vu et les élus veulent être au premier plan. « C'est devenu un rituel de la République, si on n'y allait pas ce serait mal pris par le monde agricole. C'est un salon consensuel. Avant, il fallait se montrer au salon de l'auto, mais plus personne n'y va ou presque. Pas assez écolo. Et puis l'agriculture, ce sont les racines de la France », explique le politologue Michel Crespy. C'est le moment choisi pour boire un coup avec les vi-

gnerons, manger un peu de charcuterie du pays et dire tout l'amour qu'ils ont pour le monde agricole en crise et les territoires ruraux, si souvent mis à mal par ailleurs...

Ce n'est pas nouveau mais l'imixtion de la politique est montée d'un cran cette année. Pourtant, le Premier ministre en personne a prévenu : « Le Salon de l'agriculture n'est ni un cirque médiatique, ni un cirque politique, ni un cirque militant. » Même si on peut en douter, Gabriel Attal s'est invité à la surprise des organisateurs au lendemain du grand chahut provoqué par la présence d'Emmanuel Macron. Et le jour de la venue de Jordan Bardella, accueilli beaucoup plus favorablement par « des décideurs locaux de la Coordination rurale, engagés de manière très officielle au Rassemblement national », avait estimé le Président Macron dans un entretien au Fg-garo. Car le salon, c'est aussi un



Carole Delga, accompagnée de près par Gabriel Attal.

Y. PO.

lieu de bataille politique, voir de bras de fer, lieu de tensions... Durant le 60^e, la politique a été partout. Le déplacement de la présidente de la Région Occitanie, Carole Delga, le mardi, a même dû être composé avec la présence prestigieuse, quoique parfois encombrante, du Premier ministre Gabriel Attal...

« Un premier jour très compliqué »

Avec 83 visites officielles, record battu, il a fallu faire des aménagements. Et le Salon, par la voix de ses représentants, a dû faire une mise au point au moment de faire le bilan, en soulignant « la

nécessité de repenser l'organisation de leur accueil pour l'avenir ». Une référence directe à l'ouverture retardée le samedi, après l'envahissement de 400 agriculteurs venus perturber la désambulation du président de la République. « C'était une première journée très compliquée, on a perdu pas mal de visiteurs. La crainte était que cela perturbe tout le salon, mais ce n'est pas arrivé », dit, soulagé, Jérôme Despey, administrateur du Cenecea, l'organisateur, et président de la chambre d'agriculture de l'Hérault. La présence des politiques a parfois perturbé le fonctionnement du salon : « Il a fallu souvent réaménager les parcours au dernier moment, c'est très lourd. On va réfléchir à instaurer des règles pour que cela n'arrive pas les visites du grand public », poursuit Jérôme Despey. C'est aussi cela le SIA, une place publique « très suivie médiatiquement. C'est le lieu où on fait passer des messages, en caressant dans le sens du poil la ruralité, même si cela n'a presque plus d'incidence sur le plan électoral », souligne Michel Crespy. Car après leur passage, les politiques ont laissé le monde agricole là où il était en arrivant...

LES INDISCRÉTIONS DE LA RÉDACTION

● PATRICK VIGNAL MET LE PRÉSIDENT FACE À SES RESPONSABILITÉS

Voilà une petite phrase, dans Le Figaro, qui a dû faire tressailler à l'Élysée. « Si, en 2027, il (Emmanuel Macron) donne les clés à Marine Le Pen, il sera le seul responsable parce qu'il ne pourra même pas diluer la responsabilité », tance le député Renaissance de l'Hérault Patrick Vignal. Tout en reconnaissant les qualités intellectuelles et la capacité de travail du chef de l'État. L'Élu regrette le fait qu'il partage peu le pouvoir. « Il ne peut pas tout faire à la fois. Disons qu'il a un excès de générosité dans sa volonté de régler les problèmes. » Un début de fronde d'un fidèle de la première heure ? La traduction, tout haut, de ce que pensent beaucoup, tout bas, dans la Macronie ? Ou juste, déjà, l'après qui se prépare ?

● LFI : MINIMUM SYNDICAL EN RÉGION

Si la députée de l'Hérault Nathalie Ozil a fait partie des trois cadres du parti missionnés pour présenter la liste insoumise candidate aux européennes, elle n'en a pas profité pour faire du lobbying pour les militants de la région. L'agricultrice lozérienne Muriel Pascal apparaît en 15^e position, le Catalan Michaël Idrac est 18^e, la Gardoise Isabelle Chenou est 45^e, juste devant l'Héraultaise Stéphanie Cauzit, 49^e. Et c'est tout. La liste doit être validée le 16 mars.

● PRÉSIDENTIELLE : CANDIDATURE DE MÉNARD, « C'EST UNE HYPOTHÈSE... »

Nous évoquions, la semaine dernière, la "distance" que mettent les cadres du Rassemblement national avec le maire de Béziers, que le parti avait pourtant aidé à gagner en 2014. C'est désormais clairement réciproque, puisque Robert Ménard a dit au micro de Sud Radio qu'il « ne ventera plus » pour Marine Le Pen à la présidentielle, notamment à cause de sa position sur le conflit en Ukraine. Pourrait-il alors voter... pour lui-même ? En tout cas, il n'exclut pas de se présenter en 2027. « C'est une hypothèse que je n'écarte plus », a-t-il consenti, ajoutant toutefois qu'il faut « une confiance en soi, une certitude de soi, qu'aujourd'hui (il n'est) pas sûr d'avoir », sans en faire malgré tout un aveu de faiblesse.

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, les observateurs de la parité pointent des inégalités salariales persistantes entre les hommes et les femmes. En moyenne dans l'Hexagone, ces dernières perçoivent 24,4 % de moins que leurs homologues masculins. Un problème qui s'explique par le temps de travail et les postes occupés, mais aussi par des discriminations qui ont la vie dure. À temps de travail égal en Occitanie, l'écart est de 17 %.



LE CHIFFRE
17 %

En Occitanie, comme en France, les salaires des femmes sont inférieurs à ceux des hommes. Sur l'année 2022, l'écart est estimé à 17 % selon l'Insee, à temps de travail égal. Dans la région, les écarts sont plus marqués chez les cadres. Les salaires des ouvrières sont aussi plus faibles que ceux des ouvriers. Les inégalités salariales sont les plus fortes dans le département de la Haute-Garonne (21 %). À l'inverse, dans le Gers et en Lozère, les différences de salaires sont moins prononcées (10 %).

Journée des droits des femmes : les inégalités salariales persistent

SOCIÉTÉ

Comment expliquer les écarts de salaire entre les hommes et les femmes ? Temps partiel, maternité, études, type de poste ou discrimination... On vous explique le phénomène.

Elise Do Marcolino
edomarcolino@midilibre.com

À l'heure où la France se félicite d'avoir fait rentrer la liberté d'accès à l'IVG dans la Constitution, certains chiffres sonnent encore mal pour les femmes. En moyenne, elles sont payées 23 à 25 % de moins que leurs homologues masculins.

Les inégalités salariales en Occitanie

Les inégalités salariales à temps de travail équivalent sont plus marquées en Occitanie, de l'ordre de 17 % d'écart contre 14,9 % en France. Une femme gagne 2 080 € par mois en moyenne contre 2 440 € pour les hommes. Entre 50 et 64 ans, l'écart atteint 28 % à temps de travail et salaire égal, pose l'Insee. Avant même d'être embauchées, les femmes sont confrontées à des difficultés. Est-ce un inconvénient de recruter les femmes ? Dans 92 % des cas, les em-

ployeurs invoquent des contraintes liées à la nature du poste, dans 29 %, ils estiment que certaines tâches sont mieux réalisées par des hommes que par des femmes. Il s'agit d'un choix personnel dans 13 % des cas, et pour ne pas susciter de réactions négatives parmi les salariés de l'entreprise dans 10 % des cas, pointe le ministère du Travail.

Une femme sur quatre travaille à temps partiel

En France, plus d'une femme sur quatre travaille à temps partiel, contre un homme sur dix. C'est le premier facteur d'écart de salaire entre les hommes et les femmes. En Occitanie, 18,6 % des femmes et 5,5 % des hommes sont à temps partiel. Les hommes font davantage d'heures supplémentaires, un temps de travail mieux rémunéré. Par ailleurs, les femmes font généralement des métiers moins bien payés. Éloignées des postes d'encadrement, elles sont souvent reléguées à des fonctions à moindre responsabilité. Seule-



En France, les salaires des femmes sont 14,9 % moins élevés que ceux des hommes. ILLUSTRATION UNISPLASH

ment 16 % des femmes salariées sont cadres, contre 23 % des hommes. Dans la région, le taux d'activité des hommes est supérieur de 4,9 points à celui des femmes.

Avant même l'entrée sur le marché du travail, c'est au niveau des études que se nichent des disparités. Pourtant, 28 % des femmes de 15 à 24 ans sont diplômées du supérieur contre 21 % des hommes du même âge en Occitanie.

Le dernier classement Pisa mettait en évidence une différence

entre les performances des garçons et des filles à l'école en mathématique, un écart qui se creuse à mesure que les élèves grandissent. Elles ne sont que 29 % dans les formations d'ingénieur et 42 % dans les filières scientifiques, pose le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Présumée maman

En 2020, 3 % des saisines de la Défenseure des droits concernaient la grossesse au travail. L'Insee évoque même une « sé-

grégation professionnelle ». Demander à une femme si elle entend avoir un enfant dans les prochaines années, licencier une employée partie en congé maternité, chercher à écarter ce congé... sont des pratiques formellement interdites. Une autre problématique concerne les femmes : celle du très polémique congé menstruel. Le Sénat a examiné une proposition de loi pour l'instauration d'un congé menstruel le 15 février dernier. Elle a été rejetée. En prévision de ces événements

personnels marquants, certains employeurs n'hésitent pas à freiner la carrière professionnelle de certaines femmes : écartées de postes à responsabilité, moins payées ou même pas embauchées.

Les vieilles croyances ont la vie dure

Les 4,3 % d'inégalités salariales à temps de travail et poste équivalent mettent le doigt sur un problème plus embarrassant : celui des discriminations. Quand rien n'explique une différence de traitement ou de salaire, il reste l'éventualité qu'elle vienne du choix arbitraire de certains employeurs de moins bien rémunérer certains salariés. Un problème né de croyances archaïques : les femmes sont moins compétentes, gèrent moins bien les responsabilités, se fatiguent plus vite et n'ont globalement pas les épaules pour assurer des charges de travail importantes et rémunérées en conséquence... La loi tente de faire barrière. L'article L1132-1 du Code du travail proscribit toute différence de traitement entre salariés en raison de leur genre, origine ou encore religion. Les employeurs responsables de ces discriminations encouront jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende.



Et si l'égalité salariale commençait dès l'école ?

LE CHALLENGE Innovatech Languedoc-Roussillon aura lieu le 26 mars au lycée Joffre à Montpellier. L'antenne régionale de l'association Elles bougent organise un événement dédié à la promotion de l'enseignement scientifique pour les femmes. Pour elle, l'égalité salariale, ça commence dès l'école. Lors du challenge, par groupes de six (deux mairaines membres de l'association, deux étudiantes et deux lycéennes), les femmes collaborent le temps d'une journée sur un projet d'innovation scientifique. Le but ? Faire naître des vocations. Pour la directrice régionale de Elles bougent, Liliane Dorveaux, « ce sont des métiers qui pour la plupart ont l'air "masculins". Il faut montrer que ça existe, que c'est possible pour les petites filles. Les élèves voient qu'elles peuvent suivre la voie d'étudiantes. On intervient dès le collège, voire en primaire, où il y a moins de stéréotypes. »

PHOTO ELLESBOUGENT

L'entretien



Geneviève Tapié, présidente de l'Observatoire de la parité « Il faut qu'elles osent »

Quelle est la situation en Occitanie ?

Le taux d'employabilité des femmes est inférieur en Occitanie. Les inégalités salariales sont constantes, c'est un quart en moins. Ça concerne surtout les quatre départements du littoral du Languedoc-Roussillon. Paradoxalement, ce sont les plus peuplés. C'est là qu'on constate qu'il y a moins de femmes qui travaillent ou qui sont à temps partiel, ce qui ouvre sur la précarité. C'est dans ces départements que les femmes sont en tête des dossiers de désendettement.

Des initiatives de lutte contre les inégalités salariales ont-elles été mises en place en Occitanie ?

L'Observatoire de la parité a proposé une action dans le cadre d'une économie bleue, c'est-à-dire celle des départements littoraux, dont on sait que c'est un secteur important d'avenir et de développement de l'emploi. Le parlement de la mer a pris le dossier en main et va faire une expérimentation pour diriger des femmes et les orienter vers des métiers de l'économie bleue qui

ont du sens et de la valeur ajoutée (grutier, docker). Ils sont bien payés. Un guttier touche 40 % de plus qu'un ouvrier qualifié. Nous sommes en train de la faire à Sète, puis on le fera au Grau-du-Roi et à Port-la-Nouvelle.

Comment expliquer cet écart ?

Les inégalités salariales sont assez diffuses. Pour passer à l'échelon supérieur, il faut être dans les réseaux. Or, dans les entreprises, le réseau se fait le soir lors de moments de convivialité. Mais les femmes peuvent moins souvent y aller parce que ce sont généralement elles qui doivent s'occuper des enfants. Même chose dans le couple, quand l'un des deux doit rester très tard au bureau, c'est souvent l'homme. La carrière des femmes est plus difficile à développer rapidement.

Faut-il repenser notre manière de travailler ?

Oui. En Allemagne, par exemple, il est impensable de commencer une réunion après 15 h 30, pour pouvoir aller chercher les enfants à l'école. Il faut repenser le système du travail, de l'en-

treprise, de la collectivité... Il n'y a pas que les points d'indices ou les conventions collectives qui jouent. Il faut aussi faire davantage confiance aux femmes. Il y a aussi la question de l'allaitement, du congé maternité. En entretien d'embauche, même si c'est interdit de le demander, les femmes ont souvent manqué « grossesse » sur le front.

Comment les femmes peuvent-elles se faire une place dans les entreprises ?

Il faut qu'elles aient de l'audace, qu'elles se persuadent qu'elles ont la même valeur professionnelle qu'un collègue masculin. Elles osent moins candidater à des postes supérieurs. Souvent, les femmes sont moins payées parce que lors de l'entretien d'embauche, elles n'osent pas demander de salaires élevés. Derrière, il faut que la société permette aux femmes d'exercer leur activité professionnelle en toute sérénité. Il faut que les jeunes couples, à partir du moment où les carrières se font, puissent exercer leur métier sans avoir de problèmes avec la nounou, le manque de crèche.

Le Carnet du Jour

Une pensée pour vos proches, amis...

Avis parus ce jour :

Aude (11)

JEANSON Eric
MARTINEZ Jean-Marie
MOURRET Albert
VERGE Yvette

Aveyron (12)

COMBETTES Julienne
FABRE André
FELGINES André
GUIBERT Sylvain
HENNINGER Michaël
LESCURE Jacques
MAGALHAES Augusto
MOULY Henriette
SUDRES Annette

Gard (30)

BAYLE Daniel
BREARD Brigitte
COLIN Denis
DI BETTA Bianche-Neige
DUPLESSY Paule
GIUNTA Anna-Maria
LEBELLE Dominique
MOULIN Jean-François
NANTA André
SERODY Bernard

Hérault (34)

LANTERI Lucienne
LHEBRARD Yves
PASCAL Fernand
PRADEL Michel

Lozère (48)

BERNARD Raymond
LAFORTE Marie-Etienne
PRADELLES Marc
RANC Paulette

Pyrénées-Orientales (66)

BATAILLE Roger
BLAZY Thérèse
BRUKHOVETSKY Marie-José
CANELLES Aline
CAPA Roger
ETCHEMENDY Georges
GALANO Marcel
LOPEZ Jean
MOLINER Michel
ROIG Gérard
SÉGUI Simone
SIMARRO Rose
SIRE Serge
SOLER Claude
SUAREZ Ginette
THUBERT Marcelin
VIAL Minas

SERVICE CARNETS

CONTACTS UTILES

Notre équipe spécialisée est à votre écoute et vous conseille du lundi au vendredi de 13 h à 19 h et le week-end de 14 h à 19 h, pour toutes les parutions d'avis dans tous les titres de presse de France.
Publiez vos avis 7j/7 et 24h/24 directement sur la rubrique « Avis de décès » du site de votre journal. (paiement CB sécurisé)

carnet@midilibre.com - 04 3000 8000
(prix d'un appel local)



L'essentiel de l'actualité en région

Escalé à Sète est lancé

FRONTIGNAN II est arrivé à bon port. Le *Morgenster*, majestueux brick mis à l'eau en 1919 et sauvé de l'oubli par son bienfaiteur capitaine Harry Muter, s'est amarré en fanfare, ce jeudi soir au quai d'accueil Robert-Allary de Frontignan où il sera visible jusqu'au 18 mars. Avec ses 46 mètres de coque et ses deux mats, le navire néerlandais sera l'un des voiliers vedettes du grand rendez-vous Escalé à Sète (du 25 mars au 1^{er} avril). Un partenariat scellé avec la ville voisine permet ainsi de lancer la fête avant l'heure.

Le chiffre du jour

4 500

MONTPELLIER C'est le nombre annuel de camions qui transportent les 110 000 tonnes de déchets des habitants de la Métropole de Montpellier vers huit décharges ou incinérateurs situées en dehors du territoire, soit plus de 800 000 km parcourus et « un surcoût de 67,4 M€ depuis la fermeture de la décharge de Costries en 2019 », indique le président Michaël Delafosse. « Un scandale écologique, moral et financier qui doit s'arrêter », ajoute-t-il, annonçant le lancement d'une mission d'information sur le traitement et la valorisation des déchets.



Les collèges et lycées qui ont mis l'égalité à leur programme

ACADÉMIE Les clichés ont la vie dure, même à l'école. Invariablement, l'éducation nationale montre bien les différences de parcours et d'expériences scolaires selon les sexes. Alors, depuis 2022, un label "Égalité filles-garçons" a été créé pour mettre « donner une meilleure lisibilité, ainsi qu'une plus grande cohérence, aux actions engagées dans les établissements », a rappelé la rectrice Sophie Béjean avant de distinguer 33 établissements. Le collège Feuchères de Nîmes, le lycée Lucie-Aubrac de Sommières, le collège Max-Rouquette de Saint-André-de-Sangonis, le lycée Joffre de Montpellier ainsi que le collège Pons et le lycée Picasso de Perpignan ont reçu le label de niveau 2. Le lycée Jean-Vilar de Villeneuve-lez-Avignon et la cité scolaire Paul-Valéry à Sète pourraient obtenir le niveau 3, ce vendredi, de la ministre. L.H.H.

Un abattoir en danger

ALÈS Le couperet tombe : l'abattoir d'Alès, qui a fait état d'une cessation de paiements de 160 000 €, est contraint de déposer le bilan. La société d'économie mixte qui en assurait la gestion depuis la liquidation d'Alès Viande n'a pas réussi à éponger les dettes de celle-ci, à cause d'un volume d'abattage trop faible : 3 500 tonnes par an quand il faudrait 4 000. « Cela ne représente que 40 tonnes par mois, soit quelques bêtes », déçoit Christophe Rivenq, président d'Alès Agglomération, qui aimerait trouver plus de soutien. La municipalité aussi, qui a injecté 12 M€ ces dernières années, et dont le chèque de 100 000 € en décembre pourrait être le dernier. Au tribunal de commerce de trancher.

"Place nette" : quatre trafiquants en prison

BÉZIERS Le 5 février dernier, 70 policiers déboulaient dans le quartier de La Devèze, à Béziers, dénouement de l'opération "Place nette". Trois semaines de surveillance intensive avaient permis de cibler des appartements, des sous-sols et des parkings qui ont été fouillés, avec l'aide des chiens de recherche de produits stupéfiants. Au final, six hommes – dont un mineur – avaient été interpellés, soupçonnés d'être des trafiquants. On a trouvé chez eux 5 kg d'herbe ou de résine de cannabis, 200 g de

cocaïne, 3 460 € en espèces et deux armes. Restait à les juger. Ce jeudi 7 mars, quatre des cinq majeurs ont été maintenus en détention afin de purger jusqu'à cinq ans de prison pour celui considéré comme l'auteur principal. Son avocat a dénoncé « une escroquerie de communication ». Mais le préfet a déjà prévenu : ces opérations "Place nette", qui ont pour but de « déstabiliser et désorganiser » tout trafic de drogue, vont se répéter, ainsi que l'a demandé le chef de l'État.

Le port espère ses premières grutières mais peine à féminiser ses métiers

EMPLOI

La volonté d'ouvrir aux femmes des métiers très masculins est là. Mais les candidatures n'affluent pas vraiment.

Patrice Espinasse

pespinasse@midilibre.com

C'est un espace masculin. Très masculin, même. Sans doute parce que ces métiers ont pendant longtemps été réputés physiques, les femmes ne représentent aujourd'hui que 1,2 % de la main-d'œuvre mondiale des gens de mer. C'est dire si le chemin est long pour ne serait-ce que commencer à tendre vers la parité. Les lignes sont cependant en train de bouger. Parlement de la mer, Observatoire de la parité, Région et ports s'emparent du sujet pour tendre vers une économie bleue accessible à tous... et à toutes. La période, plus favorable au recrutement, est un atout pour la féminisation des métiers de la mer.

25 % d'emplois féminins

Au port de Sète, un quart des emplois est occupé par des femmes, 36 % même, si l'on excepte les grutiers. Un pourcentage très honorable et encourageant. Mais dans le détail, on les retrouve sans surprise aux postes supports : les ressources humaines (100 %), le service juridique (25 %), l'ingénierie (50 %). Sur le port de commerce, on ne recense que trois postes féminins (2 administratives, 1 magasinnière) et deux sur dix, dont la directrice, au port de pêche, alors que l'aire de carénage est exclusivement masculine, comme le poste d'agent au port de plaisance. Reste, donc, les grutiers. Ils re-



Un emploi sur quatre est féminin sur le port de Sète. Mais 100 % des grutiers sont des hommes.

ET

présentent un tiers de l'emploi (30 sur 95) sur le port. On n'y trouve... que des hommes. L'an passé, trois recrutements ont bien été lancés. En vain. « On a multiplié les publications sur les réseaux et différents sites. À ce jour, nous n'avons pas eu de candidate », regrette Céline Thinselin, secrétaire générale du port. Qui explique : « Il y a deux catégories de grutiers : ceux qui ont une spécialité en chaudronnerie, électricité ou mécanique et ceux qui n'en ont pas et ne font que

conduire. On n'a reçu que 15 CV féminins pour les premiers et 0 sur 50 pour les seconds. On est volontaire mais on est très loin de la parité car on peine à recruter alors que la femme, en apprenant sur place le métier auprès de ses pairs, pourrait y trouver toute sa place. »

Opération séduction pendant Escale à Sète

La porte est donc ouverte mais les femmes ne font pas le pied de grue pour entrer. Connaissent-

elles d'ailleurs vraiment le métier de grutier ? Pour contourner cette difficulté, le port de Sète le mettra à l'honneur lors d'Escale (26 mars-1er avril). « Il y aura une animation de réalité virtuelle, quai du Maroc. On espère que la gent féminine sera présente pour se renseigner et rencontrer nos grutiers passionnés et investis », explique Céline Thinselin.

Le port ne désespère donc pas d'apporter une touche féminine, voire deux, chez ses grutiers. « On a reçu tout récemment de nouveaux CV féminins. En fonction de la mobilité interne et des départs en retraite, un prochain lancement de candidatures pourrait permettre d'y parvenir », confie la secrétaire générale.

Qui confirme que le port de Sète est prêt à les accueillir : « La question du vestiaire relève du détail et se réglera. Les mentalités ont évolué. On n'est plus sur un travail de force et les cabines sont climatisées. Il ne faut juste pas craindre le vertige ! Qu'elles osent se présenter et viennent nous rejoindre : on les accueillera avec bienveillance. »

L'action expérimentale débute à Sète

INITIATIVE Le Parlement de la mer et l'Observatoire régional de la parité, leurs présidents respectifs Didier Codorniou et Geneviève Tapié en tête, ont uni leurs efforts pour développer la féminisation des emplois de la mer. L'institution maritime d'Occitanie parie sur « l'accès des femmes aux métiers qui ont un sens et de la valeur ajoutée ». S'appuyant notamment sur le retour d'expérience du port de La Réunion, où une dizaine d'ouvrières travaillent désormais sur les quais parmi 110 dockers, elle initie une action novatrice à Sète, visant ici à développer les emplois de grutières. L'action serait dupliquée dans les deux autres ports d'Occitanie gérés par la Région : Port-la-Nouvelle pour le secteur éolien et Le Grau-du-Roi pour le celui de la pêche. « Aujourd'hui, avec les nouvelles technologies, on n'a plus besoin de gros bras et tous les métiers sont accessibles à tout le monde. Et il y a une volonté politique de mener ce projet à terme », rappelle Geneviève Tapié.

L'économie bleue, DES MÉTIERS POUR TOUTES ET TOUS

- *Le secteur de la mer compte une grande diversité de métiers - l'opportunité pour chacun et chacune d'y trouver sa place et d'y faire carrière.*

OSEZ LA MER ET TOUS SES MÉTIERS !

➤ L'économie bleue est un secteur d'avenir qui s'ouvre à tous les publics. Les offres d'emploi y sont nombreuses, et **tous les types de fonctions** représentés : vente, administratif, manutention, construction, recherche... Les métiers maritimes, réputés physiques, sont devenus **plus accessibles**. Les conditions de travail se sont améliorées, à quai ou dans les ateliers comme en mer, notamment grâce aux évolutions technologiques.

« Les employeurs sont prêts à donner leur chance aux jeunes hommes comme aux jeunes filles, la balle est dans leur camp. »

Geneviève Tapié

ÉOLIEN, ÉOLIENNE

➤ La filière des énergies renouvelables en mer illustre bien cette ouverture : on y trouve désormais des femmes qui exercent par exemple le métier d'**opératrice de production de pales** ou d'**ingénieure en génie électrique**. Ça tombe bien : 2 fermes éoliennes pilotes commencent à émerger au large de Gruissan et Leucate (plus d'infos p. 21).

Chiffres-clés

En Occitanie, **80 %** des femmes dans les métiers de la mer sont en CDI.

Témoignages

« Je suis très manuelle, je veux savoir comment fonctionnent les choses et j'ai toujours été attirée par le milieu maritime et l'armée. J'ai donc suivi cette filière pour être mécanicienne. C'est un métier très polyvalent, qui me permet de toucher à tout. Après le bac, j'aimerais intégrer la Marine nationale et travailler dans les sous-marins.

Je connais les contraintes liées à ce métier, mais cela ne me dérange pas. Je pense que quand on a un objectif précis, il ne faut pas se poser de questions, il faut foncer. »



Lilou Decaens, élève en terminale bac pro maintenance nautique au lycée Jean-Mermoz de Béziers

« À l'occasion des remises de brevets d'initiation à la mer (BIMer) aux jeunes, le Parlement de la mer organise des présentations des différents métiers de la mer. Nous menons également une action expérimentale en partenariat avec le port de Sète pour recruter des femmes dans les métiers portuaires. La prise de poste est précédée d'une formation complète, soutenue par Pôle emploi. À terme, nous voulons reproduire ce modèle au port de Port-La Nouvelle pour les métiers éoliens et au port du Grau-du-Roi pour le secteur de la pêche. »



Geneviève Tapié, présidente de l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie

Le saviez-vous ?

Le Parlement de la mer d'Occitanie est unique en France. Il est doté d'une commission « Attractivité des métiers et des formations ».



TÉMOIGNAGE VIDÉO

